

analysant les frais par personne, et vous pouvez critiquer nos frais sur cette base. Nous savons ce qu'ils doivent être. J'inscris ces faits sur cette feuille, parce que nous voulons nous en servir à une double fin. Je désirerais d'abord décrire l'organisation au Comité.

Le chapitre général suivant embrasse les "recherches extérieures", c'est-à-dire l'activité qui est tout à fait distincte des opérations des laboratoires du Conseil. Par exemple, nous sommes responsables jusqu'à un certain point des recherches médicales, mais le Conseil lui-même ne possède pas de laboratoires médicaux, de sorte que nous accordons des subventions à des chercheurs compétents attachés aux universités existantes.

Sous le chapitre "C.N.R. Général", il y a un poste important qui se rapporte à notre activité extérieure touchant les bourses postsecondaires, les subventions aux projets de recherches approuvés, les conférences et l'activité scientifique en général dont le Conseil est chargé. Il s'agit d'une importante somme d'argent.

A notre avis, nos recherches à l'extérieur ont une très grande importance. L'activité de notre Conseil de recherches ressemble fort à celle des fondations Rockefeller et Carnegie. Tout ce travail est sous la direction d'un Conseil honoraire de comités permanents du Conseil. Ces comités se composent d'universitaires et d'industriels très expérimentés choisis dans tout le Canada, ils considèrent les détails et recommandent les initiatives que doit prendre le conseil consultatif.

Le troisième poste est celui des "services", tels que les services de renseignements, l'administration et le personnel, le matériel et les ateliers.

Nous espérons que le Comité voudra étudier les détails de ces trois groupes. Nous espérons aussi que le Comité visitera quelques-uns de nos laboratoires et nous croyons qu'il y trouvera plaisir. Nous serions très heureux de donner des détails de la comptabilité et les faits réels relativement aux recherches extérieures. L'administration tient beaucoup, en particulier, à ce que vous la scrutiez, parce qu'à nos yeux elle fait un excellent travail.

Je pourrais peut-être tracer un peu notre historique afin de vous montrer de quelle façon nous sommes arrivés à la présente situation. L'idée du Conseil de recherches a été conçue en 1914 lorsqu'éclata la première Grande Guerre et que la Grande-Bretagne se rendit compte que l'Allemagne l'emportait d'emblée au point de vue scientifique, parce qu'elle possédait une organisation scientifique complète. La guerre, il va sans dire, le démontra immédiatement d'une façon éclatante, de sorte que la Grande-Bretagne se rendit compte, en 1915, qu'elle était impuissante sous ce rapport et institua ce qu'on a appelé plus tard, en Grande-Bretagne, un service de recherches scientifiques et industrielles en vue de remédier à cette lacune. Je ne parlerai plus de la Grande-Bretagne, mais avec les années cette organisation a grandi. En réalité, c'est cette organisation qui a produit le radar et tout l'équipement scientifique de défense qui a sauvé l'Angleterre en 1940.

En même temps, l'Angleterre a suggéré aux Dominions de faire la même chose. (*La discussion se poursuit sans être consignée au compte rendu.*)

Le cabinet a institué un Conseil national de recherches. Il ne savait pas exactement, je crois, ce qu'il devait faire, parce que notre situation au Canada différait beaucoup de celles des États-Unis ou du Royaume-Uni. Ses attributions, si j'ai bonne mémoire, consistaient à encourager, stimuler et coordonner les recherches scientifiques et industrielles au Canada.